Janvier 2008

BULLETIN D'INFORMATION A.D.E.P.R.A.

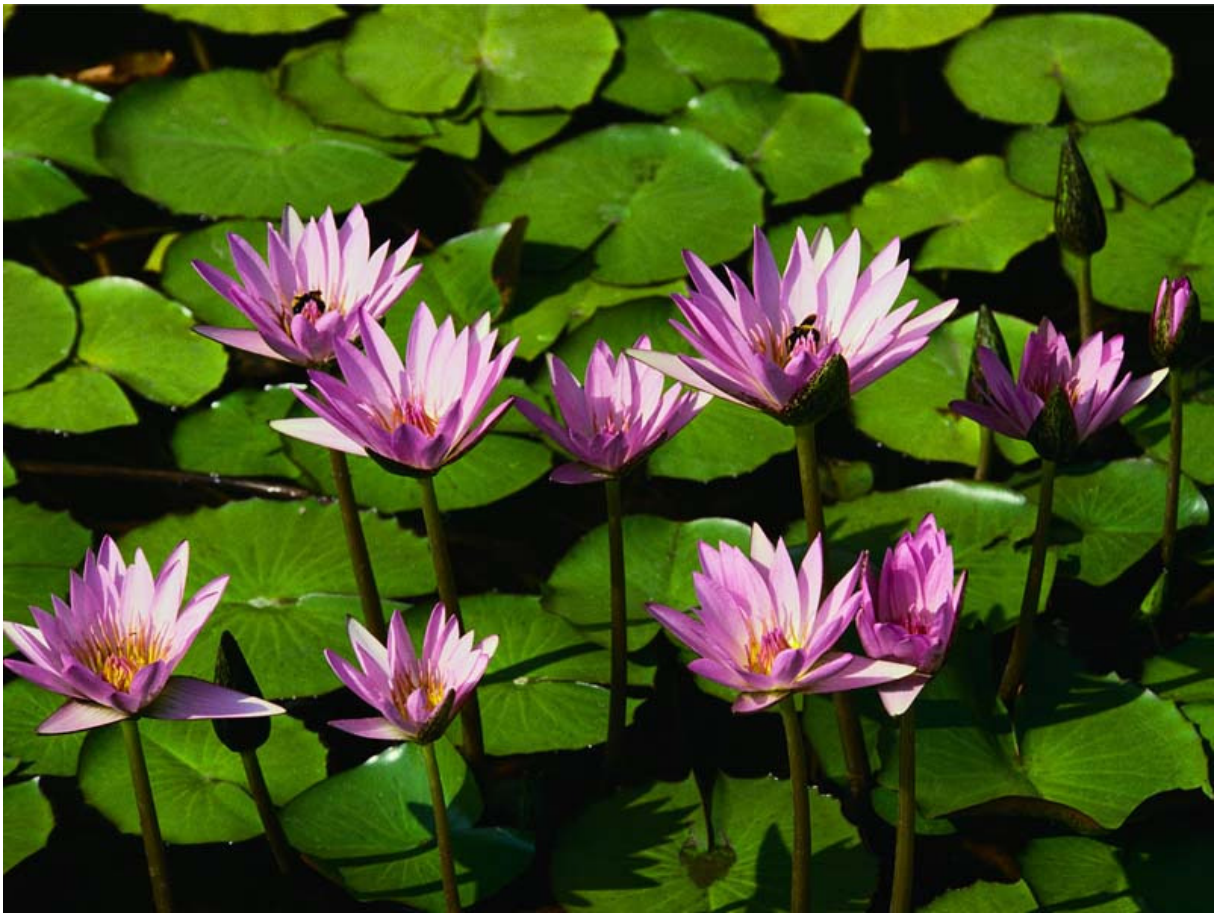

Responsable de rédaction : BIRTEL Helmut
Association de Défense de l'Environnement de Petite-Rosselle et Alentours
75 avenue de Schoeneck ---57540 Petite-Rosselle --- tél. 03.87.85.89.47

-- EDITORIAL --

Développement durable --- l'urgence de décisions politiques

Rêvons….

Bientôt les élections municipales : toutes les listes s'engagent pour réduire de 10% les rejets de gaz à effet de serre dans toutes les communes de la Communauté d'Agglomération de Forbach.
En effet, pour limiter l'impact de la ville sur le réchauffement de la planète, nos futurs édiles ont décidé de donner le bon exemple en changement de mentalité : les décideurs doivent être les promoteurs.

- Tous les acteurs de la vie publique locale seront sensibilisés aux économies réalisables en éteignant la lumière, baissant le chauffage, fermant les fenêtres…
- Economies d'énergie : la Ville investit dans des véhicules propres, l'éclairage public est équipé d'ampoules économes, le chauffage des lieux publics et des écoles est muni de régulation performante, la ville investit dans la récupération de l'eau pluvial pour l'arrosage, le recours à l'énergie solaire est encouragé…
- Produits propres : la Ville n'utilise plus que du papier recyclé, des produits d'entretien écologiques, des traitements phytosanitaires et herbicides les plus respectueux possibles pour notre environnement.
- Chauffage urbain : les Villes utilisent au maximum les chaufferies existantes au grisou pour leurs besoins en chaleur, se garantissant ainsi une source d'approvisionnement pour 5 ans et pas chère. Et dans 5 ans le bois produit dans les forêts locales prendra le relais, créant ainsi des emplois tout en entretenant (enfin) nos forêts.

Le Protocole de Kyoto prévoit la réduction de 5,2% des gaz à effet de serre d'ici 2012, par rapport à 1990. Atteindre le double grâce à la détermination du Conseil Municipal, des employés de la Ville, relayée par les Ecoles, les Associations nous parait un objectif réaliste.
Que laisserons-nous à nos enfants ? Rêve ou utopie ? Tant qu'on attendra que le voisin donne l'exemple, la situation continuera à se dégrader.

SOMMAIRE

- Editorial
- La serre de séchage de boues
- Comportements écologiques
- Bourse des plantes 2007
- La facture de l'eau
- Velsen –Incinération
- Charte des ambassadeurs de la réduction des déchets
- Autres activités de l'ADEPRA
- Arrêt des travaux miniers
- INFOS dernière

Sécurité oblige, les exutoires à gaz laissent cependant partir le grisou (CH4) à l'air libre. Le méthane contribuant à augmenter l'effet de serre, il serait plus approprié de récupérer ce gaz et de le destiner à une utilisation utile (chauffage,…)

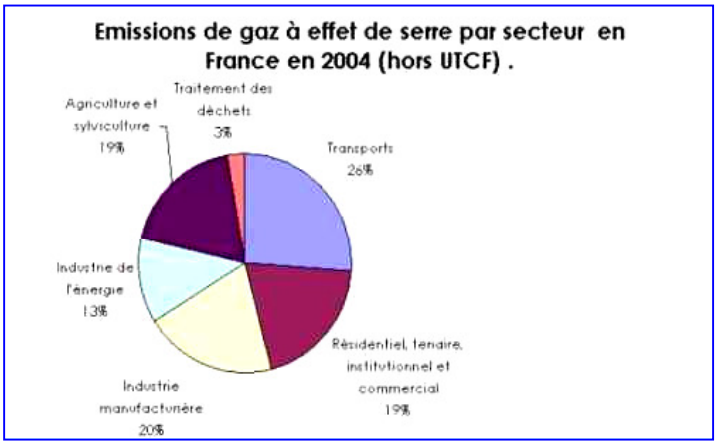

Serre de séchage des boues de la station d'épuration de MARIENAU

La serre de séchage des boues d'une capacité de 5000 m² permet de traiter l'intégralité des boues de la station d'épuration de Marienau. Arrêtée pour cause d'odeurs nauséabondes, l'installation mise en place et gérée par VEOLIA a subi un réaménagement complet de la station de filtrage ainsi qu'une amélioration sérieuse du bio filtre qui est devenu nettement plus performant. Un comité de suivi, auquel participe l'ADEPRA, est régulièrement informé sur l'évolution, et un groupe de veille olfactive composé de riverains y contrôle en permanence la qualité de l'air dans un espace environnemental ciblé. ***D'après les informations de ce groupe, il apparaît qu'à ce jour, les odeurs émanant de la serre sont inexistantes ce qui est de bonne augure pour la future usine de méthanisation dont l'installation est programmée à quelques centaines de mètres, sur le ban de MORSBACH***

Quelques chiffres

Tonnage total de boues traités dans la serre :

► 6000t/an de boues auxquelles il faut ajouter 1000t/an de boues de flocage des bassins de décantation ***soit un total de 7000 t/an.***

Avant la mise en place du séchage en serre toutes ces boues étaient amenées directement en décharge.

► Après séchage, le tonnage restant n'est plus que de 1500T/an ***soit une diminution de 5500 t/an qui ne seront plus à transporter.***

Sachant que le prix de la tonne mise en décharge coûte 76 € :

► Pour 7000 t. x 76 € ***cela représente --- 532 000 €***

► pour 1500 t. x 76 € ***cela représente --- 114 000 € soit une économie de 418 000 €/an***

Pour transporter ces 7000 t de boues il faut 466 camions de 15 t.

Avec 1500 t à transporter, il ne faut plus que100 camions de 15 t. ***soit une économie de 366 camions.*** En comptabilisant l'économie réalisée pour la location de ces 366 camions rajoutée à l'économie des 5500 t de boues n'allant plus en décharge, cela permet ***une économie globale de ≈ 700 000 € /an. à laquelle il faut enlever l'amortissement de la serre.***

CONCLUSIONS :

Le procédé utilisé à Marienau est doublement intéressant, car il réduit le volume des boues à transporter et ainsi le nombre de camions sur la route. Il permet surtout à VEOLIA, comme démontré plus haut , de réaliser des économies appréciables.

La négociation entre la Communauté d'Agglomération de Forbach et VEOLIA pour l'attribution du bail de fermage de l'eau et le traitement des boues ont été faites avec sur la base des 7000 t/an, or ces volumes ont considérablement diminués (de prés de 80%) En conséquence, l'ADEPRA a demandé au Président la Communauté d'Agglomération de Forbach qu'il soit engagée avec VEOLIA une discussion pour une révision des prix sur l'eau au bénéfice de la population concernée.

Voici une petite sélection de conseils pour un comportement écologique.

ALIMENTATION

Les fruits et légumes frais, de saison et provenant de la région sont les moins lourds pour l'environnement. L'empreinte énergétique d'un kilo de tomates cultivées en serre chauffée (10,5 m²) est 7 fois plus grande que celle d'un kilo de tomates fraîches en été (et le goût est incomparable!).

La production de viande est très lourde pour l'environnement. On peut vivre sainement et se régaler avec peu ou pas de viande. Un jour sans viande et vous économisez quelque 15m², soit la moitié de votre empreinte alimentaire journalière.

ENERGIE A DOMICILE

Baissez le thermostat d'un degré (il suffit de s'habituer ou d'enfiler un pull) et vous économisez quelque 7% sur votre empreinte énergétique ET votre facture. Pour un ménage moyen, cela représente une économie de 1000 m²/an.

Baissez le thermostat ou le radiateur une demi-heure avant de partir ou d'aller vous coucher. La pièce restera suffisamment chaude et vous économiserez 240m² d'empreinte énergétique par an. Et vous sentirez la différence pour votre portefeuille!

Le chauffage électrique est cher et énergivore. Un kWh d'électricité (2m²) a une empreinte trois fois plus grande qu'un kWh de gaz naturel (0,65m²).

Les appareils en mode veille (stand by) consomment encore de l'électricité (jusqu'à 10% de votre consommation totale!). En coupant complètement la télévision et la vidéo (pas en mode "veille), vous économisez environ 400m²/an (200 kWh).

DECHETS

Moins de déchets égal moins de consommation de matières premières et d'énergie, et moins de pollution due au traitement des déchets. Vous pouvez limiter votre montagne de déchets en choisissant des emballages et des produits réutilisables, en recyclant, en utilisant l'autocollant "publicité: non merci", ... (Chaque boîte aux lettres reçoit en moyenne 26 kilos d'imprimés publicitaires par an, soit une empreinte d'environ 500m²...)

La production de nouvel aluminium consomme vingt fois plus d'énergie (50m²/kg) que la production d' aluminium recyclé (2,5 m²/kg). Recycler, épargner sur l'empreinte du papier, du verre, du métal, etc., c'est facile, … il suffit de bien trier.

EAU

Une douche consomme en moyenne 50% d'eau en moins qu'un bain. Une douche vous permet en outre d'économiser de l'énergie puisque vous chauffez moins d'eau… Cela représente une économie moyenne de 5 m² sur votre empreinte.

MOBILITE

Pour les courtes distances, privilégiez le vélo. Par kilomètre parcouru en moins en voiture, vous économisez 1 m² d'empreinte.

Une conduite calme vous permet d'économiser environ 20% de carburant. Rouler à 100 km/h maximum au lieu de 120 sur l'autoroute ou couper l'air conditionné vous apportera le même bénéfice.

L'empreinte d'un déplacement en voiture est d'environ 1m²/km, contre 0,4 m²/km/passager pour le bus, 0,2 m²/km/passager pour le train, et 0,01 m²/km pour le vélo.

Les voyages en avion sont très lourds pour l'environnement. On peut très bien passer de bonnes vacances pas loin de chez soi. Un trajet en avion jusqu'en Grèce représente une empreinte de 1350m² par membre de la famille, uniquement pour le vol.

Bourse aux plantes du 6 octobre 2007 au foyer municipal.

Le dépliant remis à la bibliothèque municipale indiquait l'objectif de la bourse aux plantes :

Favoriser la rencontre des amateurs de plantes et de jardinage, partager leur savoir-faire, échanger plantes, fruits, légumes, découvrir dans les nombreux ouvrages exposés des conseils pour les aménagements de jardin, l'emploi de plantes aromatiques, le compostage, etc.…

Organisée pour la quatrième fois début octobre au foyer municipal par les jardiniers amateurs, la bibliothèque municipale et l'ADEPRA, la bourse a permis toute la matinée à l'école J. Y. Cousteau et à la maternelle « Les Mésanges » de découvrir le monde riche des fruits et légumes et des plantes d'intérieur et d'extérieur.

Les exposants en profitaient pour passer le message suivant à leur jeune et moins jeune public : Moins d'engrais, pas de désherbant dans le jardin car les petits animaux et insectes n'y résistent pas et nous préservons ainsi notre nappe phréatique, composter pour alléger nos poubelles car le jour viendra où, comme à Völklingen qui a programmé de le faire, nos poubelles pourraient être contrôlées électroniquement et nos factures se payeraient au poids des déchets collectés, etc.…
Parmi les nombreuses questions : Que faire avec les fruits, les légumes en surnombre, comment faisaient les gens pour conserver leurs produits avant le frigo et le congélateur ?

Ils utilisaient d'autres moyens : On stérilisait fruits et légumes, on mettait dans des fûts en grès, avec du sel , haricots, choux, carottes, navets pour faire une réserve pour l'hiver. Et, pour mieux expliquer cela aux écoliers et aux visiteurs, couteau à choucroute, stérilisateur, pressoir et autres instruments étaient exposés.

Autre nouveauté très appréciée : Deux dames faisaient bénévolement deux animations complémentaires à l'exposition, l'une en décorant des petits pots avec des serviettes de papier et de la peinture, l'autre en faisant découvrir le scrapbooking (un loisir créatif qui consiste à introduire des photos dans un décor pour les mettre davantage en valeur).

Le but final de cette exposition est toujours le même : Sensibiliser enfants et adultes au respect de l'environnement, attirer leur attention sur la biodiversité menacée tous les jours mais si importante pour la survie de l'homme ; intéresser les enfants à la vie de leur commune, c'est ainsi que les écoles font des dessins pour les affiches annonçant la manifestation.

Il faudra trouver un autre terme que bourse aux plantes car notre bourse est en réalité un échange et il n'y a pas d'argent qui circule. Beaucoup l'ont compris en apportant le fruit de leur récolte et en repartant avec des variétés inconnues. C'est ainsi que se sont côtoyés des jardiniers de Petite-Rosselle bien sûr mais également des amoureux de plantes venus de villes voisines. Des propositions également pour faire un travail en commun avec d'autres bourses organisées dans le bassin houiller, preuve du dynamisme et du succès de cette manifestation !
Pour ceux qui ne sont pas convaincus de l'importance d'une bourse, de la nécessité de jardiner, les organisateurs ne peuvent que répéter : Jardiner, cultiver des plantes, des fleurs délasse, rend la vie plus agréable. Les plantes sont notre protection ; ce sont des armes vertes contre le CO_2 . A l'intérieur comme à l'extérieur la plante est une compagnie.

La facture de l'eau… une nébuleuse qui rapporte !

Lettre de l'ADEPRA du 1er décembre 2007 à

Monsieur Charles STIRNWEISS Président de la Communauté d'Agglomération de Forbach

Monsieur le Président,

Nous avons, à plusieurs reprises, eu l'occasion d'attirer votre attention sur la cherté de l'eau sur le secteur de Forbach et vous avons fait des propositions orales pour revenir à une situations plus acceptable. La Communauté d'Agglomération que vous présidez, qui a la compétence eau en tant que fermier pour plusieurs communes, a donné en fermage la gestion de l'eau à VEOLIA. Nous constatons à regrets que nos propositions sont malheureusement restés lettre morte à ce jour.

Par la présente nous réitérons, ci-dessous, ces propositions et vous demandons de vous positionner par écrit sur les solutions que vous comptez mettre en place pour infléchir la courbe ascendante du prix de l'eau.

Dans la course à l'eau la plus chère, Petite-Rosselle arrive en tête du palmarès des communes dont l'eau potable tend à devenir une marchandise de luxe. On ne maîtrise plus le prix de l'eau qui est devenu une sorte d'impôt payé par tout le monde.

Sans chercher à décortiquer les différents chapitres, d'ailleurs imbuvables, de la facture envoyée par VEOLIA, le citoyen moyen constate au final que ***le m3 d'eau lui revient à 4,57 €*** *.*

En constante augmentation il est effarant de constater que les bénéfices de VEOLIA, générés par le traitement des eaux usées à Forbach, n'ont eux aucun impact positif pour les citoyens, au contraire. Devant la diminution globale de la consommation d'eau des ménages en 2006 à cause (soit disant) de la multiplication des récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage des jardins, un représentant de VEOLIA estimait que le manque à gagner devrait être compensé d'une autre manière sur la facture des usagers. Alors la question que l'on peut logiquement se poser ***« à quand la taxe sur l'eau de pluie ? »***

Dans le domaine du traitement des boues on peut considérer, une fois les problèmes d'odeurs réglés, que le concept du séchage en serre des boues de la station d'épuration de Marienau est une bonne initiative. ***En effet cette installation finalement peu onéreuse, puisque la serre de séchage des boues utilisant pour seule énergie le soleil, permet d'en réduire la siccité de 75% donc de diminuer les volumes à transporter et à mettre en décharge. Ceci permet également de minorer considérablement le nombre de camions nécessaires pour transporter ces boues et réduit aussi de façon conséquente le tonnage à mettre en décharge.***

Le coût de mise en décharge étant proportionnel aux tonnages déposés, cette opération est donc doublement intéressante pour VEOLIA qui réduit forcément, de façon importante, le prix de revient final du traitement actuel par rapport à la situation antérieure. VEOLIA, cependant, se garde bien d'afficher cet impact qui va directement grossir ses bénéfices et ceux de ses actionnaires sans, pour autant, profiter un tant soit peu à l'ensemble des citoyens.
Le slogan en vogue est : ***« redonner du pouvoir d'achat aux citoyens »***

Le contrat de fermage ayant été signé avant cette diminution des coûts, ***la communauté d'agglomération de Forbach qui a mis à disposition le terrain où est érigée la serre, serait bien inspirée en renégociant avec VEOLIA un ajustement au profit des consommateurs.***

Malgré que la séparation eaux de pluie et eaux usées soit une obligation, cela reste malheureusement encore un vœu pieux dans certaines communes de la communauté d'agglomération de Forbach notamment Petite-Rosselle, où, au moins partiellement, ***des canalisations uniques continuent à mélanger ces eaux. Sachant que le traitement global est plus cher, il serait temps, là aussi, de pallier à cette situation.***

D'une manière générale, il a pu être vérifié que partout où une régie municipale ou inter-communale gérait l'eau, le prix de celle-ci était nettement inférieur à ceux pratiqués par les grandes compagnies. Ceci s'explique simplement parce qu'une régie, qui gère au plus près, n'est pas autorisée à faire des bénéfices. ***Nous proposons donc également aux élus d'organiser une réflexion sur un passage de la gestion de l'eau en régie, à l'issue du bail de fermage accordé à VEOLIA.***

Usine d'incinération de Velsen : capacité et nuisances en hausse

Mise en service en aout 1997, cela fait 10 ans que la cheminée de l'usine d'incinération crache sa fumée et ses odeurs. **Et cela va s'amplifier !** En effet, la société AVA Velsen Gmbh qui exploite l'usine souhaite porter sa capacité de 210 000 t/an à 255 000 t/an, **soit 20% de nuisances en plus.**

Dès connaissance de ce projet, nous avons immédiatement et clairement exprimé notre refus face à ce coup de poignard écologique. Et nous l'avons fait savoir !

Ce projet, qui semble bénéficier du soutien de la Municipalité de Petite Rosselle, en plus d'être une hérésie pour la nature, soulève beaucoup d'incohérences :

- Des mesures d'air ont été effectuées en 5 points de Petite-Rosselle dans l'axe des vents dominants. A noter que cet axe a changé puisque lors de l'enquête initiale, aucune mesure n'avait été réalisée à Vielle-Verrerie. Pour notre part, même sans appareil de mesure, nous constatons journellement la présence de poussières. Mais celles-ci ne sont pas prises en compte puisque pas assez fines pour être classées PM10. D'ailleurs le dossier prévoit une augmentation de ce taux de particules fines, causes d'asthmes, de cancers et de problèmes cardio-vasculaires. ***Nous constatons que la moyenne hebdomadaire des poussières rejetées est de 0,85mg/M3 alors que les seuils de rejets préconisent 50mg/M3 et la moyenne européenne à ne pas dépasser est de 0,80mg/M3.*** Nous rappelons au passage que cette moyenne était de 0,17 mg/M3 au démarrage de l'usine. Et demain ***il y aura 1198 kg de poussières en plus par an dans l'atmosphère.***

- Dans le dossier, on explique que la hauteur de la cheminée de l'usine permet l'évacuation des fumées au-dessus de la décharge de Velsen. L'altitude prise en compte pour la cheminée est de 300 m, alors que la décharge, elle, culmine pour le moment à environ 316 m. L'enquête publique pour la construction ainsi que le jugement du tribunal administratif de Sarrelouis imposaient pourtant que la hauteur de la décharge ne dépasse pas la cote 300 m de la cheminée, afin de ne pas gêner la dispersion des fumées. ***Il paraît que les vents, capricieux et jouant à saute-mouton, emmènent les rejets plutôt vers Klarenthal et Schoeneck, …. Ouf on est sauvé ! Mais, au fait, les gens de Schoeneck le savent-ils ?***

- ***Il n'y a pas eu de mesures spécifiques pour la dioxine, les chiffres indiqués sont issus du relevé pratiqué une fois dans l'année alors que l'usine déverse ses rejets tous les jours. La dioxine a comme particularité de s'accumuler dans l'organisme et d'être cancérigène.***

- Même pour un taux de rejet identique aux normes précédentes, l'augmentation des volumes à l'entrée augmente d'autant en quantité le volume des rejets à la sortie : ***pour 11 polluants on passe de 258 035kg/an à 307 534kg/an, soit plus de 800kg de rejets/jour par la cheminée.***

- **De qui se moque-t-on ? La municipalité rosselloise en minimisant les conséquences de l'augmentation de la capacité de l'usine d'incinération de Velsen, en cachant la pollution réelle à laquelle est soumise la population fait le jeu des industriels allemands au détriment de notre environnement. Pourquoi cacher que, pour le dioxyde d'azote (NO^2) et les poussières fines, St Charles Bas et les hauteurs avoisinantes seront « l'épicentre » ? Bienvenue au futur lotissement de l'Atelier Central !**

Notre communauté d'agglomération a opté pour la méthanisation afin de traiter les déchets ménagers. Nos voisins sarrois ont choisi la solution la plus polluante et projettent d'importer des déchets afin de faire tourner au maximum leurs deux batteries d'incinérateurs. Devons-nous les encourager dans leur choix, comme le fait la municipalité rosselloise, ou leur dire notre ras le bol ?

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADEPRA
Mercredi le 13 février 2008 à 19 h.
Salle polyvalente (derrière l'église de Vieille-

La charte des ambassadeurs de la réduction des déchets

> Dis-toi que la mode c' pas toujours le top !

La mode est éphémère, c'est une machine à jeter plus

> Adopte un look perso... pour rester libre de ton image

> Fais attention à tes affaires... pour éviter de les perdre, de les casser et d'avoir à en acheter de nouvelles

> Fais la chasse au gaspi !

Ne pas gaspiller, c'est jeter moins de déchets

> Bois de l'eau du robinet et trie aussi les bouteilles plastiques... pour les recycler et économiser les matières premières

> Utilise les deux faces de tes feuilles... pour utiliser moins de papier

> Dis Halte au jetable !

Y-en-a marre des produits qui ne durent que très peu de temps, et qu'il faut jeter à peine achetés ! Vive le réutilisable !

> Préfère des objets, des fournitures et de la vaisselle durables et solides que tu pourras réutiliser plusieurs fois... tu n'auras pas à en racheter de nouveaux

> Choisis des objets rechargeables... tu pourras les garder longtemps !

> Adopte la récup' attitude !

Récupérer c'est faire durer ce qui t'appartient...

> Réutilise ton matériel scolaire et autres objets, transforme tes vêtements et tissus... pour ne pas avoir à en racheter !

> Un jouet, un vêtement ne te plaît plus donne-le... pour éviter de le jeter

> Les toxiques ca s'évite !

Faire moins de déchets c'est bien, mais il faut aussi faire moins de déchets dangereux, toxiques pour ta santé et ton environnement...

> Evite d'acheter des piles... pour ne pas polluer ton environnement en jetant un déchet qui est dangereux !

> Pense à utiliser des produits naturels (citronnelle, lavande)... pour te protéger des insectes... c'est plus sain et tu évites de faire un déchet dangereux

> La location c' champion !

Pour ne pas faire de déchets la meilleure action, lorsque c'est possible, est de ne pas acheter mais de louer ! Louer ne fait pas de déchets !

> Pour mes cadeaux, je peux choisir une place de concert, de cinéma...

> Pense à louer CD, DVD et livres... plutôt que les acheter !

France Nature Environnement

www.preventiondechets.fr/junior

AUTRES ACTIVITES DE L'ADEPRA

Animations en direction des enfants

Si, comme dit la chanson, la femme est l'avenir de l'homme, les enfants sont l'avenir de la terre. Cette conviction nous engage à lutter pour la préserver afin de pouvoir redonner, cette terre que nous leur avons emprunté, dans le meilleur état possible.
Cela nous conduit aussi, avec d'autres associations, à nous inscrire dans des programmes d'animations estivales, ou autres… pour leurs proposer une animation d'approche pédagogique, citoyenne et ludique sur notre environnement.

- **La culture des plantes de jardin (Jardins ouvriers)**

Animation estivale 2007 – les jardins ouvriers

les tournesols

Activités Rosselloises avec et sans enfants

- *Sortie piscine*
- *Semaine du développement durable (avec les enfants des écoles)*
  - → *Visite d'un centre de tri sélectif – à Ste. Fontaine --*
  - → *Visite d'une centrale éolienne -- à Téterchen –*
  - → *Visite et formation au code de la route -- à Sarrebruck --*
  - → *etc ……..*
- → *Nous participons régulièrement au Téléthon*
- → *Au Dorffest*
- → *A différentes autres actions ponctuelles*

La bourse des plantes
(avec les enfants des écoles)

Stand ADEPRA au dorffest

Dans un cadre plus large nous sommes membre :

- *De MIRABEL-FNE (Fédération Nationnale de l'Environnement)*
- *Nous représentons la FNE à la CLICE de Carling*
- *Membre du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) et de la CLE (commission locale de l'eau)*
- *Membre du GIATM (groupe d'information sur l'arrêt des travaux miniers)*
- *De la commission d'information eau et déchets ménagers de la Comm. d'Aggl. de Forbach*
- *Des commissions du développement durable de la C.A.F de Forbach*
- *Nous animons le CATADM (coordination des associations pour un traitement alternatif des déchets ménagers)*
- *Membre du collectif environnement de Moselle-Est*

ARRET DE TRAVAUX MINIERS

Après l'arrêt définitif de l'extraction du charbon en 2004, les Charbonnages de France qui avaient pris le relais des Houillères de Bassins disparaissent à leur tour laissant un paysage industriel à remodeler et à assainir.
Si un nombre imposant de travaux ont d'ores et déjà été réalisés, toutes les traces de pollution ne disparaîtront pas. Certaines mesures prises sont insuffisantes et prêtent parfois à discussion laissant place à des inquiétudes légitimes. Les questions posées dans le cadre du GIATM (*Groupe d'Information sur l'Arrêt des travaux Miniers*) n'apportent pas non plus toujours les réponses attendues. Ainsi, lors de la dernière réunion de ce groupe présidé par le Sous/Préfet, l'ADEPRA et l'ADELP ont mis l'accent sur certains points qui ne nous satisfont en aucune manière.

L'eau potable :
Sur le problème de l'eau potable de la nappe des grès vosgiens, faisant état d'hypothèses élaborées par le cabinet ANTHEA par des calculs effectués sur la base de maquettes de modélisation, les représentants de CDF continuent à minimiser la pollution de cette nappe. On parle pudiquement de minéralisation pouvant durer une vingtaine voire un trentaine d'années. Nous en doutons mais, même si c'était le cas, où irons nous chercher notre eau potable pendant cette période et qui payera pour les travaux supplémentaires nécessaires pour amener cette eau, si ce n'est le citoyen de la zone concernée. Il y a la pollution par le lessivage des eaux profondes qui sont en train d'ennoyer les galeries de la mine et qui vont probablement trouver des passages, à travers le permien cassé par l'exploitation, pour se mélanger aux eaux des nappes du grès vosgien.

Marienau :
Il y a également les problèmes de surface où le traitement des zones polluées n'est pas, à notre avis, en capacité d'éviter une pollution plus profonde, y compris de la nappe des eaux potables. Nous sommes très sceptiques, par exemple, sur le traitement du triangle de la cokerie de Marienau basé sur le confinement partiel de cette surface polluée par les goudrons et autres produits issus de la cokerie. Un mur de confinement entourant la partie haute est censé empêcher la pollution de s'étendre alors que sur la partie basse les eaux de ruissellement aboutiront dans la Rosselle. Les carottages pour mesurer la profondeur de cette pollution du sol effectués jusqu'à 20 m. confirment une pollution qui est déjà plus profonde. Affirmer qu'avec cette mesure on a réglé le problème de la protection de la nappe phréatique équivaut à prendre les gens pour des imbéciles. Cet avis est partagé par les élus de la CAF de Forbach qui ont les mêmes interrogations et craintes que nous. Bien d'autres problèmes restent en suspend : Que devient la règle du pollueur payeur ?

► Rapide historique sur les péripéties du bassin à schlamms de la carrière St. Charles ◄

■ 1960 arrêt de la carrière à sable et création du bassin à schlamms
■ 1969 déversement des schlamms du puits Wendel suivi en 1970 par ceux du puits Simon
■ 1981 fin de cette utilisation -- 1991 les quartiers de Vieille-Verrerie sont recouverts de poussières de charbon provenant du bassin -- après moult plaintes des riverains, en juin 1992 les HBL décident d'engazonner et d'arboriser une partie sèche de ce site.
■ Depuis quelques années les schlamms sont devenus propriété de la Sté. ENDESSA (centrale thermique)
■ ***L'ADEPRA après des réunions avec les responsables de la Centrale Emile Huchet sur le devenir des schlamms et leurs conditions d'exploitation a clairement exprimé son refus d'un transport empruntant les rues de la ville. Elle a également signalé qu'une grande partie de ce bassin était classée en zone ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique)***
■ ***Nous avons demandé à la municipalité de se positionner sur ce point et de faire valoir son droit de préemption sur le terrain. Une motion anti-circulation a finalement été votée par le conseil et la commune a signé une convention avec l'EPFL qui a acquis la garde des terrains pour une évaluation de 45 000 €.*** **Nous rappelons que certaines communes voisines ont négocié avec les HBL et ont acquis des terrains analogues pour l'euro symbolique….** ***– Depuis quelques temps, le black- out sur le devenir des schlamms a été instauré par une fraction d'édiles. Plusieurs réunions secrètes se sont tenues, … ils ont apparemment des choses à cacher. Que compte faire la municipalité avec ces terrains ? quels accords ont déjà été conclus ? A qui sont-ils près à vendre ils leur âme ?***

►Pour l'ADEPRA beaucoup de problèmes restent sans réponses, notamment de sécurité:◄

- ***Le bassin n'est clôturé que partiellement***
- ***Fragilisation de la route du Thalweg si les schlamms sont enlevés. Qui sera responsable en cas d'affaissement ?***
- ***Qui consolidera la route et qui paiera ces travaux?***
- ***En cas d'extraction, sera t'elle partielle ou totale ?***
- ***Quelle nuisance pour les riverains ?***
- ***Quelle utilisation des terrains dans le futur ?***
- ***Que deviendront les espèces protégées de cette zone ? (crapauds verts –pélobates bruns)***
- ***Et si ont laissait la nature tout simplement reprendre ses droits ?***

INFOS EN BREF

- **Nouvelles du SYDEME (Syndicat de Transport et de Traitement des Déchets de Moselle-Est)**

- Nous l'avions demandés, cela a été désormais mis en place par le SYDEME :
  Les DASRI (Déchets d'activités de soins à risque infectieux)

Bien qu'une filière interne au régime minier par le canal de la médecine de soins existait, notamment pour les affiliés de ce régime, le problème nécessitait d'être traité dans sa globalité au plus prés des gens. C'est chose faite puisque le SYDEME vient de mettre en place un dispositif de récupération des seringues et autre objets médicaux utilisés à domicile.

Comment cela fonctionne ?

→ Le SYDEME fournit les pharmacies en boîtes sécurisées.
→ Les personnes dont le traitement nécessite une utilisation régulière de produits qu'il faudra éliminer par la filière DASRI pourront aller se fournir gratuitement en boîte à la pharmacie de leur choix.
→ Ces boîtes, une fois remplies, devront être rapportées à la déchetterie ou il seront dirigés vers un centre d'élimination.

- ***Une filière ECO FOLIO*** permettra désormais le recyclage de tous les folio plastique (publicité postale) qui encombre nos boîtes à lettre.

- ***Recyclage des déchets électroniques :***

Déjà en activité sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Forbach, le recyclage des déchets électroniques trouve sa solution à travers une convention avec l'OCAD3E, organisme qui coordonne, au niveau national, la récupération et le recyclage de ces appareils. Cette convention s'étend à l'ensemble du territoire (quatorze inter communalités de Moselle-Est) ou le SYDEME a la compétence pour l'élimination. Emmaüs, qui recycle déjà ces déchets, est associé à la cette démarche.

- ***Achat d'un broyeur*** de bois gros calibre : Ce broyeur, pouvant broyer des branches jusqu'à 50 cm., pourra être amené dans toutes les communes qui en feront la demande à ECOTRI.

- ***Les essais du prototype de tri sac par couleur à spirale*** ayant été concluant, la phase industrielle va démarrer. Un premier centre de tri couleur à spirale est en train d'être installé au CET de Sarreguemines et sera opérationnel dans le courant du 1er trimestre 2008

- ***Le centre de Méthanisation des déchets ménagers fermentescibles*** programmé sur le ban de MORSBACH entre dans la phase de démarrage de l'enquête publique. Le centre de Méthanisation serait opérationnel - courant 2ème semestre 2010

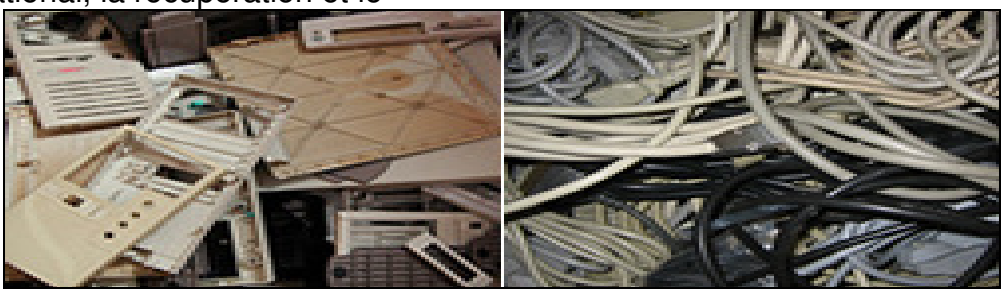

A SES ADHERANTS
ET A LEUR FAMILLE L'ADEPRA SOUHAITE

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2008

Bulletin à envoyer avec chèque libellé au nom de l'ADEPRA à l'adresse ci-dessous :

.....

BULLETIN D'ADHESION POUR L'ANNEE 2008

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Cotisation annuelle : 11 Euros

ADEPRA – Association de Défense de l'Environnement de Petite-Rosselle et Alentours
75 avenue de Schoeneck 57540 Petite-Rosselle -- tél. 03.87.85.89.47